

LOGEMENTS

Résidences universitaires publiques : le **CROUS** (s'adresser au CROUS de l'académie d'origine avant le **30 avril**)

- ✓ Fontenay aux Roses 2 résidences
- ✓ Châtenay-Malabry
- ✓ Antony Louise Bourgeois
- ✓ Bagneux

Vous devez saisir, **avant le 30 avril**, votre Dossier Social Étudiant (DSE) sur Internet, auprès du CROUS de l'académie où vous étudiez. Ce CROUS, dit d'origine, est votre interlocuteur durant l'instruction de votre dossier, même si vous souhaitez étudier dans une autre académie. Il remplit le rôle de guichet unique.

Demande de bourse : Vous formulez votre vœu d'étude dans l'académie de Versailles, et choisissez l'EPF Sceaux.

Demande de logement : la demande de logement se fait en même temps que la demande de bourse dans l'académie de Versailles. (Au total, vous pouvez effectuer 4 vœux dans des academies différentes).

Le CROUS vous envoie en retour un dossier papier restituant l'image de la saisie effectuée. Après vérification des informations, modifications ou complément d'information si besoin, vous retournez votre dossier signé avec les pièces justificatives demandées. En cas de vœux dans d'autres academies, votre CROUS d'origine transférera par procédure informatique votre dossier aux CROUS des academies concernées.

Votre allocation vous sera versée uniquement lorsque vous aurez fourni à l'école votre notification de bourse émanant du CROUS de Versailles.

Résidences universitaires privées :

- ✓ Le Lantéri à Fontenay aux Roses : <http://residence-universitaire-lanteri.cef.fr> -01 41 13 36 00
- ✓ Les Estudiantines à Fontenay aux Roses, M. Calléa - 01 43 50 02 88
- ✓ Le Tocqueville à Sceaux : www.studelites.com - 01 55 65 20 22 ; Mme Wiart 06 18 48 79 71 (gardienne)
- ✓ Résidence Edouard Depreux : www.fac-habitation.com – 01 64 11 14 07
- ✓ Studéa Massy : Mr Dylan Obertan -01 60 49 29 74 / 06 03 79 174 70
<http://www.nexity-studea.com/residences-etudiantes/massy/91.html>

Autres logements : Un site spécifique répertorie toutes les solutions existantes dans les résidences publiques ou privées et chez les particuliers. Une liste de logements est proposée par des particuliers (chambres, studios, appartements). Un mot de passe vous permettant de la consulter, vous sera communiqué au moment de l'inscription définitive. : <http://logement.epf.fr>

Logements à l'international : www.spotahome.com

Site du logement européen, 30% de réduction sur les frais de réservation, une fois votre inscription définitive
Contact Guillaume L'herbette : guillaume.lherbette@spotahome.com + 33 1 76 40 01 75

Chez l'habitant : Association « Ensemble2générations - www.ensemble2generations.fr - 06 16 85 66 94

Autres pistes : LEVIMMO, agence immobilière qui gère la mobilité des jeunes dans leur stage et alternance à plus de 70 KMS de leur lieu de domicile ou alternance : 06 47 01 51 39 – contact@levimmo.com

Aides au Logement par la CAF : Les demandes doivent être effectuées auprès de la caisse d'Allocations Familiales dont dépend votre logement. Consultez le site www.caf.fr.

- ✓ l'allocation logement à caractère social (ALS).
- ✓ l'aide personnalisée au logement (APL).

Ces aides ne sont pas cumulables avec les prestations familiales versées aux parents pour les enfants de moins de 20 ans.

RESTAURATION :

- ✓ **A l'École**, à la cafétéria du site Lakanal : plats chauds et sandwichs, fruits, viennoiseries, yaourts etc. (le midi uniquement). Repas compris entre 3 et 5 euros en moyenne.
- ✓ **Dans les Restaurants Universitaires situés à proximité** (RU Jean Monnet de l'IUT Sceaux, RU Jean Zay à Antony, RU de Châtenay-Malabry)
- ✓ **Dans le centre de Sceaux** : boulangerie, charcuterie, crêperies, supermarché SIMPLY
- ✓ **A proximité de l'école** : supérette






FRAIS DE SCOLARITE

L'EPF est un Etablissement Supérieur Privé reconnu par l'Etat, sous statut de Fondation reconnue d'utilité publique, à but non lucratif.

Les frais pédagogiques s'élèvent à 7 600 € par an pour 2016-2017 (prélèvement par mensualités), pour chaque année d'études, à Sceaux, Troyes et Montpellier. Si vous les réglez au comptant, ils seront de 7 485 €.

AIDES AU FINANCEMENT

Ouverture de comptes : Vers la mi-septembre, les banques partenaires de l'EPF viennent à l'école afin de faciliter les ouvertures de comptes bancaires pour tous nos élèves. Lors de ces journées, à chaque ouverture de compte, la banque provisionne le compte bancaire de l'élève d'un montant propre à chaque banque. Sont également concernées les associations affiliées à ces banques puisqu'elles reçoivent également une subvention. Plus les ouvertures de compte seront nombreuses et actives tout le long de l'année, plus les associations Scéennes recevront une subvention élevée.

Banque	Contact	Taux	Commentaires
	Agence de Bourg La Reine Jessica RIBY ou Alexandra MARANGONE 01 71 17 30 66	1% avec assurance	- 18 ans minimum - Pas de limite de montant - Justificatifs : CNI ou passeport, Carte EPF, domicile - Affiliation LMDE obligatoire - Revenus parents ou étudiants - Liste des dépenses annuelles
	Agence de Sceaux Fatine TAHIRI 01 41 87 93 07 Aude DIXIMUS 01 69 19 84 33	0,9% Hors assurance	- 18 à 25 ans - Caution exigée - Sur attestation de scolarité ou carte étudiant EPF - Pas de montant maximum emprunté
	Agence de Sceaux Amal LAZAR 01 79 41 01 92 Anne DELAVIGNE 01 79 41 01 98	- 0,90% Hors assurance - Assurance : 2,5€ pour 10k€ emprunté - Taux dépendant de la durée	- 18 à 28 ans - Prêt 1 000€ à 0% - Prêt 60 K€ sur 120 mois maxi avec différé de 5 ans possible - Prêt sans caution via BPI de 15K€ (caution de l'état à hauteur de 70%)
	Agence de Sceaux Patrice TOUZI 01 41 04 94 17	- 1,49% Hors assurance jusqu'à 60 mois de remboursement - 1,90% au-delà - Si pas de contrat 5,50%	- 18 à 25 ans - Caution exigée - Soumise à conditions - Montant maximum emprunté : 40 000€
	Agences de Sceaux Isabelle IVANOFF 01 41 13 06 23 Agence de Bourg la Reine Mehdy KHELIFI 01 41 13 08 43	1% Hors assurance	- 18 ans minimum - Etre titulaire d'une carte Etudiant EPF - Montant Maximum : 120 000 € - Pas de justification de dépenses - Evolutif, souple et modulable

Bourse sur critères sociaux : <http://www.cnous.fr/>

Ces bourses sont accordées aux élèves en fonction de la situation sociale et financière de leur famille (**demande entre le 15/01 et le 30/04 par Internet sur votre CROUS d'origine**) ;

Aides des collectivités locales :

Les régions, les départements ou les villes apportent souvent des aides financières aux élèves issus de leur territoire. Les formes des aides (bourses, prêts d'honneur, aides d'urgence...) et les modalités d'attribution étant très variables, *il est indispensable de se renseigner directement auprès de chaque collectivité pour connaître précisément les calendriers et les démarches à suivre.*

Fond de soutien de l'EPF et de l'AEPF :

Cette aide s'adresse aux étudiants de 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année, boursiers du CROUS, rencontrant des difficultés **financières ponctuelles**. Destiné aux élèves ayant déjà effectué au moins 1 année de scolarité à l'EPF.

Bourse Marie Louise Paris : réservée aux jeunes filles boursières et méritantes lors de leurs notes au bac et au concours d'entrée à l'EPF

Bourse Concours Avenir : bourse au mérite pour les 5 meilleurs résultats d'élèves boursiers au Concours Avenir

Projets associatifs :

Des associations comme EPF Tutorat, EPF Projets (Junior Entreprise) ou EPF Partage proposent des missions rémunérées.

Stages :

Les périodes de stages peuvent contribuer au financement des études, notamment en 4^{ème} année (4 mois minimum) et en 5^{ème} année (6 mois minimum).

CAF : Les demandes doivent être effectuées auprès de la caisse d'Allocations Familiales dont dépend votre logement. Consultez le site www.caf.fr.

- ✓ l'allocation logement à caractère social ([ALS](#)).
- ✓ l'aide personnalisée au logement (APL).

TRANSPORTS

Depuis Paris, **RER B** direction Sud (Robinson / Massy Palaiseau / St Rémy les Chevreuse), arrêt à Bourg la Reine (10 minutes à pied de l'école). Infos disponibles sur le site de la RATP www.ratp.fr

Le bus **192** (Rungis Marché International / Robinson RER) dessert la gare RER de Bourg La Reine et s'arrête juste devant l'école. Il dessert également les villes de RUNGIS, CHEVILLY LARUE, L'HAY LES ROSES, BOURG-LA-REINE, SCEAUX.

Campus de l'EPF Sceaux / Lakanal (Siège Social)

3 bis rue Lakanal
92330 Sceaux
01 41 13 01 51

Campus de l'EPF Sceaux / Poincaré

46/60 rue du Lycée
92330 Sceaux
01 41 13 01 51

Campus de l'EPF Sceaux / Tréville

2 allée de Tréville
92330 Sceaux
01 41 13 01 51

